

**Âge des participants : 3 ans à 99 ans**

**Sexe : Garçons et filles**

**Animaux : les animaux ne sont pas considérés comme des participants**

**Période du concours : du 1er janvier de l'année en cours au 31 décembre de l'année en cours**

**Conditions d'acceptation des photos :**

- le participant doit obligatoirement avoir séjourné à l'hôtel cap pirate\*\*\*\* au moment de la prise de photo
- la photo doit avoir été prise par l'un des personnes de l'équipe cap pirate (staff)
- un seul participant par photo
- chaque photo doit être accompagnée d'une décharge signée stipulant l'autorisation du droit à l'image. Si le participant est un enfant, ce sont les parents du participant qui doivent signer la décharge (Bettina, tu prépareras la décharge en même temps que le reste).
- le déguisement sera celui du participant

**La photo du gagnant sera affichée à l'accueil de l'hôtel, dans le business corner, ainsi que dans divers supports de communication tel que facebook et le site internet de l'hôtel cap pirate.**

**Critères de notation des photos : le déguisement ; les accessoires ; la pose du participant au moment de la photo et le maquillage du visage et/ou du corps. Le costume doit avoir un lien avec la piraterie : pirate, flibustiers, moussaillons...**

**Evaluation :**

**Le jury sera l'équipe cap pirate.**

**Le deuxième vendredi du mois de janvier de l'année suivante, 5 membres de l'équipe cap pirate sera tiré au sort pour être désigné en tant que jury. Chacun de ces 5 membres seront convoqués indépendamment pour élire leurs 5 meilleures photos. Chaque photo élue à la première position emportera 10 points, chaque photo à la deuxième position emportera 8 points, chaque photo à la troisième position emportera 6 points, chaque photo à la quatrième position emportera 4 points, chaque photo à la cinquième position emportera 2 points. Lorsque les 5 membres auront été auditionnés. Chaque note sera additionnée pour élire celles qui ont le plus grand nombre de points, et ainsi les 3 gagnantes !**

**Lots :**

**1er Lot: une nuit en suite boucaniers à valoir entre Avril – Juin et Septembre**

**2ème Lot: une nuit en suite pirates à valoir entre Avril – Juin et Septembre**

**3ème Lot: une nuit en suite moussaillons à valoir entre Avril – Juin et Septembre**